

À l'écoute de la Thora

Le verset de la semaine

Parachat Vaye'hi

Comme Réouven et Chime'on

Jacob, avant de mourir, bénit Joseph d'une bénédiction originale ; chacun de ses fils est le père d'une tribu d'Israël, mais Joseph sera le père de deux tribus :

« Et maintenant, tes deux fils qui te sont nés en terre d'Égypte jusqu'à ce que je vienne à toi vers l'Égypte m'appartiennent. Éphraïm et Menaché seront à moi comme Réouven et Chimé'on. » (Genèse XLVIII, 5)

Il semblerait que Réouven et Chimé'on ait été mentionnés ici à titres d'exemples concrets pour exprimer le fait que de la même manière qu'ils sont pères de tribus, de la même manière Éphraïm et Menaché seront pères de deux tribus.

Mais on peut comprendre aussi que cette comparaison exprime une dimension supplémentaire : Éphraïm se trouve investi de la fonction de Réouven et Menaché de la fonction de Chimé'on.

Réouven est l'aîné et il est le premier à avoir pris l'initiative de sauver son frère Joseph de la mort à laquelle ses frères l'avaient condamné. Ce sera un descendant d'Éphraïm, Josué, qui héritera de la prise de responsabilité – ce sera lui qui mènera Israël à la conquête de la Terre d'Israël.

Chime'on a pris fait et cause pour sa sœur Dina ; il n'a pas craint d'affronter les habitants de Sichem pour sauver l'honneur d'Israël. De même Jephthé de Guilead, descendant de Menaché, ne craindra pas d'affronter le roi de 'Amon qui voulait nier les droits d'Israël sur une partie de sa terre.

Ainsi, Éphraïm et Menaché sont les héritiers spirituels des vertus de Réouven et de Chime'on. Ce que ceux-ci ont réalisé pour le salut de personnes individuelles, eux le feront pour le salut de la nation.

Ce n'est pas en vain que la Thora a écrit : « Ils seront à moi comme Réouven et Chime'on. »

Shaoul David Botschko